

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 AVRIL 2013**

Délibération  
n°2013.04.075

**Attribution de  
subventions FSE  
dans le cadre du PLIE**

**LE ONZE AVRIL DEUX MILLE TREIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 avril 2013**

**Secrétaire de séance** : Françoise COUTANT

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Brigitte BAPTISTE à Philippe LAVAUD, Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Patrick BOUTON à Michel BRONCY, Gérard DESAPHY à Françoise LAMANT, Jacques DUBREUIL à Jean-Claude BEAUCHAUD, Henri GARCIA à Cyrille NICOLAS, Bertrand GERARDI à André BONICHON, Janine GUINANDIE à Dominique THUILLIER, Maurice HARDY à Catherine DESCHAMPS, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Madeleine LABIE à Yves BRION, Redwan LOUHMADE à Françoise COUTANT, Catherine PEREZ à Dominique LASNIER, Martine RIVOISY à Zahra SEMANE, Frédéric SARDIN à Rachid RAHMANI

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Nadine GUILLET, Véronique MAUSSET

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2013**

**DELIBERATION  
N° 2013.04.075**

POLITIQUES SOLIDAIRES / FSE

Rapporteur : Monsieur le Président

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS FSE DANS LE CADRE DU PLIE**

Par délibération n° 304 du 9 décembre 2010, le conseil communautaire a décidé de solliciter la gestion d'une nouvelle subvention globale du Fonds Social Européen (FSE) pour la période 2011-2013. Ces crédits sont destinés à la mise en oeuvre des actions du Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) dont le conseil communautaire a approuvé le protocole par délibération n°303 du 9 décembre 2010.

Une convention de subvention globale FSE pour la période 2011-2013 a donc été signée avec la Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE). Cette convention porte sur deux axes du programme opérationnel du FSE :

- axe 3 : Cohésion sociale, inclusion sociale et lutte contre les discriminations pour le financement d'opérations en faveur des demandeurs d'emploi et pour l'animation du PLIE,
- axe 5 : assistance technique à la gestion de la subvention,

Le montant de la subvention globale FSE pour 2013 s'élève à 348 000 € (dont 14 000 € pour l'assistance technique à la gestion).

Il appartient au GrandAngoulême d'attribuer les subventions FSE dans ce cadre aux opérateurs du PLIE.

Par ailleurs, l'équilibre de la maquette financière de la subvention globale s'établit avec un montant de crédits FSE équivalent au montant des dépenses du GrandAngoulême et de ses partenaires dans le PLIE, désignées comme « contreparties au FSE ». Aussi, toute dépense du GrandAngoulême au titre du PLIE doit faire l'objet d'une procédure formalisée par délibération en tant que « contrepartie au FSE » y compris quand l'opération ne reçoit pas de crédits FSE.

Suite à l'appel à projets de novembre 2012, les projets déposés par les structures locales ayant une mission en faveur de l'insertion et de l'emploi ont fait l'objet d'une instruction technique au regard des exigences d'attribution des crédits FSE.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces événements.**

Sur la base des rapports d'instruction produits, le comité de pilotage du PLIE du 7 mars 2013 a validé les projets suivants :

Bénéficiaire	Numéro Présage	Coût total	Subvention FSE En €	Taux FSE En %	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membres du bureau ou de personne intéressée par l'opération
Assistance Technique à la gestion du Fonds Social Européen (FSE) (axe 5)	38582	20 614,12	14 000,00	67,91	
Animation PLIE (axe 3)	38417	43 265,00	0	0,00	
CCAS l'Isle d'Espagnac (accompagnement)	38415	55 660,75	34 028,38	61,14	MM. BESSE, LAMY
CCAS l'Isle d'Espagnac (chantiers)	38409	56 829,76	24 613,44	43,31	MM. BESSE, LAMY
ALESIE (Secteur Ouest)	38422	44 947,46	22 473,73	50,00	
Association Régie Urbaine (accompagnement)	38420	89 275,75	44 637,87	50,40	
ARU (chantier)	38418	42 231,88	15 231,88	36,07	
Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) (accompagnement)	38425	48 742,88	24 371,44	50,00	
CIDFF (atelier)	38424	5 096,94	2 548,47	50,00	
Mission Locale	38428	120 000,00	60 000,00	50,00	Mme LAMANT, MM. PATIE, LAMY, DEZIER, DAURE
POLE EMPLOI	38416	44 300,00	44 300,00	100,00	
ALESIE – insertion par l'activité économique (IAE)	38426	48 021,46	14 521,46	30,24	
Banque Alimentaire	38413	39 314,29	14 000,00	35,61	
Les Restaurants du Cœur	38419	40 468,70	11 000,00	27,18	
Cuisines du Monde	38421	22 110,41	16 610,41	75,12	
<b>TOTAL</b>		<b>720 879,40</b>	<b>342 337,08</b>		

Le coût total des dossiers s'élève à 720 879,40 €, pour lesquels sont sollicités 342 337,08 € de crédits FSE.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2013.

Vu le protocole du PLIE 2011-2013 approuvé par délibération n°2010-12-303,

Vu la convention n°138/ 3975/34384 de subvention globale du 21 avril 2011,

Vu le comité de pilotage du 7 mars 2013,

Vu le comité de pilotage écrit du 2 avril 2013,

.../...

Vu l'avis favorable de la commission politiques solidaires du 13 mars 2013,

Vu l'avis favorable de la commission finances / programmation (réunion toutes commissions confondues) du 2 avril 2013,

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** les subventions aux opérations 2013 validées par le comité de pilotage du PLIE telles que présentées ci-dessus.

**D'APPROUVER** la mobilisation de crédits FSE en contrepartie des dépenses du GrandAngoulême sur les opérations 2013 « Animation du PLIE » (43 265,00 €) et « assistance technique» (6 614,12 €).

**D'IMPUTER** les dépenses au budget principal FSE : fonction 9010 nature 6574.

**D'AUTORISER** le président à signer les conventions d'attribution et à ajuster la programmation de ces participations à taux de participation constant de FSE en fonction des montants effectivement réalisés à la fin de chaque opération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 17 avril 2013	<u>Affiché le :</u> 17 avril 2013